

# Lettres Patentes.

Qui ordonne de se faire donner de toutes  
manes d'arg. tant blanc que noir 10<sup>es</sup> de Creue  
Du 14. Decembre 1551.

Jean par la grace de Dieu Roy  
de France a nos ames et feaux  
les Generaux & Maîtres de nos  
& Monnoyes & a leur Dillection  
nous pour certaine Cause nous  
& Mandons que tantost ces Lettres  
(Copies, vous faires Donner par  
toutes nos monnoyes & tout  
manes d'argent tant blanc comme  
noir dix sols tournois de  
Creue outre le prix que nous y  
Donnons a present, de ce fait & ex  
ecouté a Chacuz de vous  
& Donnons pouvoir autorité et  
& Mandement especial par lettres

De ces presens: Douce & Paris  
Ce 14<sup>e</sup> Decembre l'1351. ainsi  
Signé Par le roy & Symon.